

Convocation - Ordre du jour

Lyon, le 25 février 2026,

Affaire suivie par la Direction des affaires juridiques et
institutionnelles
Site Descartes
Mail : ca-secretariat@ens-lyon.fr

Madame, Monsieur,

Je vous prie de bien vouloir assister à la séance plénière du conseil d'administration de l'Ecole normale supérieure de Lyon qui se tiendra le :

Jeudi 12 mars 2026 de 13H30 à 17H30
Salle des conseils - Site Monod

L'ordre du jour est arrêté comme suit :

0. Point d'actualité

I. PARTIE A (sujets d'orientation générale qui font l'objet d'une présentation orale et d'un échange)

- I.1. Approbation des procès-verbaux des séances des 14 octobre et 11 décembre 2025 (vote)
- I.2. Compte financier 2025 et affectation du résultat (vote) ; rapport de gestion 2025 (information)
- I.3. BR 2026 (vote)
- I.4. LOB 2027 (vote)
- I.5. Remise gracieuse (vote)

- I.6. Modification du seuil de remise gracieuse du Président (vote)
- I.7. Revalorisation des bourses attribuées par l'ENS de Lyon (+5 %) (vote)
- I.8. Convention de mise à disposition de logements étudiants entre le Crous de Lyon et l'ENS de Lyon (vote)
- I.9. Résidence étudiante : Dossier d'Exploitation modifié et avenant à la convention de maîtrise d'ouvrage unique (vote)
- I.10. Droits d'inscription au diplôme de l'ENS de Lyon et Commission d'exonération (vote)
- I.11. Rapport d'activité 2025 (vote)
- I.12. Règlement de fonctionnement du Service de Santé Etudiant (info)
- I.13. Création du Centre de santé Etudiant (vote)

II. PARTIE B (sujets techniques qui peuvent sur demande faire l'objet d'une présentation orale et d'un échange)

- II.1. Calendrier de formation 2026-2027 (vote)
- II.2. Campagne 2026 C3 : contingent (vote)
- II.3. Bilan et actions CVEC 2025 (vote)
- II.4. Remplacement de Karine Bécu-Robinault à la commission CVEC (vote)
- II.5. Examen des demandes de dispense de remboursement d'anciens normaliens élèves en situation de rupture de l'engagement décennal (vote)
- II.6. Tarification applicable aux reprises d'études et aux actions de formation continue 2026-2027 (vote)
- II.7. Convention de logement de fonction en occupation précaire avec astreinte (vote)
- II.8. Retour sur les élections étudiantes de février 2026 et désignation des représentants des étudiants et élèves au sein des commissions et conseils (info)
- II.9. Désignation à la commission des finances: Salomé Blanchet (élue au Conseil d'administration) (vote)
- II.10. Programme Annuel de Prévention 2026 (info)
- II.11. Démissions d'élèves (info)

III. POINTS D'INFORMATION

IV. QUESTIONS DIVERSES

Je vous rappelle que les dispositions relatives à la représentation des membres du conseil par mandat prévues par le règlement intérieur sont applicables (procuration en annexe).

L'ensemble des pièces pouvant éclairer les débats est consultable sur la plateforme dédiée au conseil d'administration à l'adresse suivante : <https://extranet.ens-lyon.fr/conseil-administration>.

Je vous prie de croire, Madame, Monsieur, en l'expression de ma considération distinguée.

Le Président de l'ENS de Lyon,
Emmanuel Trizac


Emmanuel TRIZAC
Président
Ecole Normale Supérieure de Lyon